

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à [Conseil des ministres du 14 juillet 2023](#)

## Addendum au Plan national pour la reprise et la résilience

Sur proposition du secrétaire d'Etat pour la Relance et les Investissements stratégiques Thomas Dermine, le Conseil des ministres a approuvé la contribution fédérale à l'addendum au Plan national pour la reprise et la résilience de la Belgique.

Le Plan pour la reprise et la résilience de la Belgique (PRR) a été approuvé par le Conseil de l'Union européenne le 13 juillet 2021. La décision d'exécution du Conseil de l'UE prévoyait une contribution financière maximale de 5.923.953.327 euros pour la Belgique en soutien financier non-remboursable (subsidés). Sur la base des données finales de PIB disponibles, le montant de subsidés a été actualisé le 30 juin 2022 à 4.524.565.000 euros.

Entretemps, le Parlement européen et le Conseil de l'UE ont modifié le règlement relatif au RRF dans le cadre de l'initiative REPowerEU1. Dans ce cadre, la Belgique pourra bénéficier de 281.716.188 euros de subsidés européens pour financer des mesures visant à accroître la résilience, la sécurité et la durabilité du système énergétique de l'Union grâce à la diminution de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et à la diversification des approvisionnements énergétiques au niveau de l'Union.

La somme de ces deux mannes de subsidés a été répartie entre les différentes entités et la Belgique a notifié la Commission européenne d'une demande de transferts de fonds de la Réserve d'Ajustement Brexit (BAR) vers le nouveau chapitre REPowerEU du PRR. Ces fonds sont transférés des enveloppes allouées aux régions dans le cadre de BAR vers leur propre enveloppe REPowerEU.

Enfin, le 30 mars 2023, la Belgique a transmis une déclaration d'intention à la Commission européenne concernant le recours aux prêts RRF.

Dans ce contexte, la Belgique doit soumettre un Plan ajusté à la Commission européenne, sous la forme d'un addendum. L'addendum au PRR (y compris le chapitre REPowerEU) a fait l'objet d'un travail de coordination interfédérale, tenant compte des documents de guidance de la Commission européenne.

Le dossier sera soumis à un prochain Comité de concertation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique

Rue Ducale, 61

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 207 19 00

<https://dermine.belgium.be>

[thomas.dermine@dermine.fed.be](mailto:thomas.dermine@dermine.fed.be)

Jérémie Demeyer

Porte-parole (FR)

+32 486 35 64 00

[jeremie.demeyer@dermine.fed.be](mailto:jeremie.demeyer@dermine.fed.be)

Laura Sabato

Porte-parole (FR)

+32 476 48 01 31

[laura.sabato@dermine.fed.be](mailto:laura.sabato@dermine.fed.be)

Laurens Teerlinck

Porte-parole (NL)

+32 484 68 12 59

[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)